

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (attribué par la FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE) :

Référence Point De Comptage /Abonné (à rappeler) : /

**Type de contrat :**  **Prélèvement mensualisé**  **Prélèvement à échéance**  
9 prélèvements + 1 facture de solde 2 prélèvements

Dans le cas où un acompte aurait déjà été émis, votre demande de mensualisation ne pourra être prise en compte qu'à l'issue de l'émission de la facture de régularisation

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA  
(ICS) :  
**FR11 ZZZ 504 891**

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Noms, prénoms :

Adresse :

DESIGNATION DU CREANCIER

**SERVICE GESTION COMPTABLE AUXERRE**  
**BDF AUXERRE**  
30001/00167/C8950000000/22

DESIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

**Nombre de personnes  
au foyer :**

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

À :

Signature :

Le :

DESIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Nom :

Adresse :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)**

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE. Cette demande est valable jusqu'à son annulation à notifier en temps voulu à la FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE.

**L'arrêt de la mensualisation se fera après 2 rejets pour provision insuffisante.**

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.